



## La Cour élit une nouvelle présidente de section

La Cour européenne des droits de l'homme a élu aujourd'hui une nouvelle présidente de section, **Kateřina Šimáčková**, juge élue au titre de la République tchèque.

Elle prendra ses fonctions le 30 mai 2025.

### **Kateřina Šimáčková**

Née le 23 octobre 1966 à Brno, République tchèque

Maîtrise en droit, Faculté de droit, université Masaryk de Brno, 1988

Enseignante, Département de droit constitutionnel et de sciences politiques, Faculté de droit, université Masaryk de Brno, 1990-1993, 2001-2007

Greffière, Cour constitutionnelle de la République fédérale de Tchécoslovaquie, 1992

Avocate, 1994-2009

Doctorat en droit, Faculté de droit, université Masaryk de Brno, 2007

Professeure adjointe, Département de droit constitutionnel et de sciences politiques, Faculté de droit, université Masaryk de Brno, depuis 2007

Membre, Conseil législatif du Gouvernement de la République tchèque, 2007-2009

Juge, Cour administrative suprême de la République tchèque, 2009-2013

Membre, Comité de sélection des juges du Tribunal de la fonction publique, Cour de justice de l'Union européenne, 2009-2013

Membre suppléant, Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), Conseil de l'Europe, 2010-2021

Membre, Commission d'examen aux fins des examens de qualification judiciaire dans le domaine du droit constitutionnel, de l'organisation de la justice et de l'organisation du ministère public, 2010-2021

Juge, Cour constitutionnelle de la République tchèque, 2013-2021

Juge *ad hoc*, Cour européenne des droits de l'homme, 2016-2021

Membre, Conseil scientifique, Faculté de droit, université Charles, Prague, depuis 2016

Formatrice certifiée du Programme HELP du Conseil de l'Europe, depuis 2020

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 13 décembre 2021.

### [CV des juges de la Cour](#)

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur [www.echr.coe.int](http://www.echr.coe.int). Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : [www.echr.coe.int/RSS/fr](http://www.echr.coe.int/RSS/fr) ou de nous suivre sur X (Twitter) [@ECHR\\_CEDH](https://twitter.com/ECHR_CEDH) et sur Bluesky [@echr.coe.int](https://bsky.app/profile/echr.coe.int).

### **Contacts pour la presse**

[echrpress@echr.coe.int](mailto:echrpress@echr.coe.int) | tel: +33 3 90 21 42 08

**Les demandes des journalistes peuvent être formulées auprès de l'Unité de la presse par courriel ou téléphone.**

Tracey Turner-Tretz (tel : + 33 3 88 41 35 30)

Denis Lambert (tel : + 33 3 90 21 41 09)

Inci Ertekin (tel : + 33 3 90 21 55 30)

Neil Connolly (tel : + 33 3 90 21 48 05)

Jane Swift (tel : + 33 3 88 41 29 04)

**La Cour européenne des droits de l'homme** a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.